

Depuis 1935

Meeschaert AM

Investisseurs et politique de vote lors des Assemblées Générales : l'impact des enjeux climatiques et sociétaux

Aurélie Baudhuin – Directeur de la Recherche ISR

New York | Bordeaux | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Nice | Paris | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.



Avertissement

Ce document non contractuel est remis à titre d'information aux investisseurs professionnels. Toute communication à des investisseurs non professionnels est strictement interdite. Les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement la documentation réglementaire relative aux produits présentés et à procéder sans se fonder exclusivement sur les informations qui leur ont été fournies, à leur propre analyse des risques afin de vérifier l'opportunité de l'investissement au regard des objectifs recherchés, en recourant, au besoin, à l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

Les OPC présentés sont exclusivement destinés à être commercialisés dans leurs pays d'enregistrement. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations statistiques et données futures. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Œuvre reproduite (détail) en page de couverture et dans cette présentation : Eric Freeman - Untitled - 2013 ©
Photo : Tripoli gallery



Avertissement

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet (www.meeschaertassetmanagement.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque » afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment du risque de perte en capital. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations statistiques et données futures.

Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Œuvre reproduite (détail) en page de couverture et dans cette présentation : Eric Freeman - Untitled - 2013 ©
Photo : Tripoli gallery

Groupe Meeschaert : acteur historique en France de la gestion privée et de la gestion d'actifs

Expertise

- Près de 90 ans d'expérience en gestion d'actifs et en conseil patrimonial
- Un groupe indépendant et un esprit entrepreneurial, dans le respect des valeurs fondatrices
- Pionnier de la gestion ISR en France

Solidité

- 8 milliards d'euros gérés et supervisés
- Aucune dette ni activité pour compte propre

Proximité

- Près de 200 collaborateurs
- Une clientèle diversifiée : chefs d'entreprise, particuliers, familles, institutionnels, congrégations religieuses, associations et fondations



En 2021, le groupe Meeschaert a rejoint le Groupe LFPI

Groupe Meeschaert : principales activités

DONNER DU SENS À SES INVESTISSEMENTS

M E E S C H A E R T
Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Fonds ISR et de partage

M E E S C H A E R T
Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Gestion sous mandat
- Gestion conseillée
- Conseil en investissements immobiliers

M E E S C H A E R T
Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

Rôle de l'engagement actionnarial

| Engagement actionnarial: les investisseurs souhaitent accompagner dans la durée les entreprises dans lesquelles ils sont investis, afin de les influencer progressivement sur des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

| Exigences croissances de mise en place d'une politique d'engagement:

- Label ISR: Pilier IV- La politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les émetteurs: « La politique générale de vote et les moyens mis en œuvre sont cohérents avec les objectifs du fonds ».
- Directive européenne sur les droits des actionnaires (2017): obligation de mettre en place et de communiquer une politique décrivant la manière dont l'engagement actionnarial est intégré dans la stratégie d'investissement.

| Demandes sectorielles spécifiques:

Bruno Le Maire, lors du Climate Finance Day 2019: « Chaque acteur financier va définir et rendre public sa stratégie de sortie du charbon d'ici à mi-2020 [...] Des [acteurs financiers] ont précisé une date de sortie définitive du charbon en Europe en 2030. J'appelle tous les autres à faire de même et à publier rapidement une stratégie charbon ambitieuse. »

Source: AFG, Guide sur l'élaboration d'une stratégie charbon à destination des sociétés de gestion de portefeuille, mars 2020

Les différents leviers de l'engagement

1. Engager un dialogue

- Rencontre de l'entreprise ou envoi d'un courrier
- Mise en place d'un processus de monitoring et de reporting, dans le cadre d'un échange engagé sur le long terme

2. Poser une question lors de l'assemblée générale de l'entreprise

- Question orale
- Question écrite

1. Déposer une résolution à l'ordre du jour de l'AG

- Réfléchir à la meilleure option, en amont du lancement de toute nouvelle initiative d'engagement.

Politique de vote: intégration d'enjeux climatiques et sociétaux

Politique de vote Meeschaert AM: 8 grands principes

- Importance de la démocratie actionnariale : « une action, une voix, un dividende ». • Intégrité des comptes.
- Gestion raisonnée des fonds propres.
- Séparation des pouvoirs de présidence et de direction exécutive.
- Transparence, équité et conditionnalité de la politique de rémunération.
- Indépendance du conseil.
- Transparence de l'information sociale et environnementale.
- Transition juste vers une économie neutre en carbone

Focus sur la réélection des administrateurs:

- Dans toute entreprise productrice d'électricité impliquée dans l'exploitation de centrale à charbon, si elle n'a pas déterminé de plan de sortie du charbon compatible avec le scénario 1,5°C du GIEC et détaillé centrale par centrale (conformément à notre politique de sortie du charbon): CONTRE
- Dans toute entreprise ayant une activité carbo-intensive, si elle n'a pas déterminé de politique de transition juste vers une économie neutre en carbone: CONTRE

Secteur Pétrole et Gaz

Analyse des stratégies climatiques

Les stratégies climatiques observées chez les entreprises du secteur Pétrole et Gaz reposent sur les actions suivantes :

~15%
des
émissions

Scopes
1&2

- Réduire les émissions de méthane
- Éliminer le gaz de torchage (ou brûlage de gaz)
- Améliorer l'efficacité énergétique
- Approvisionnement en électricité verte

~85%
des
émissions

Scope 3

- Réduire le pétrole dans le mix énergétique
- Augmentation de la part du gaz naturel et gaz vert
- Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables
- Développement des biocarburants
- Développement de solutions énergétiques : batteries, hydrogène

- Capture et stockage de carbone
- Compensation carbone

Secteur Pétrole et Gaz

Analyse des stratégies climatiques

Rubrique	Critères analysés
Engagements Annoncés	<ul style="list-style-type: none"> • Neutralité carbone? • Périmètre (géographique, activités couvertes, actifs/participations) • Horizon temporel • Valeur absolue / intensité carbone • Caractère contraignant : s'agit-il d'objectifs, d'ambitions, ou d'engagements généraux? • Positionnement de l'entreprise sur le scope 3
Scenario de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Quel scenario de référence utilisé? Est-il compatible avec l'Accord de Paris
Plan d'action mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Place du gaz naturel • solutions de capture et stockage du carbone et de compensation carbone • Développement des énergies renouvelables (capacités installées ; capex alloués; objectifs)
Gouvernance des risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle du Comité exécutif • Objectif de réduction des émissions de CO2 dans la rémunération des dirigeants • Rôle du Conseil d'administration : revue de la stratégie • Informations sur le lobbying climatique
Risques physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Comment sont évalués les risques physiques • Intégration des risques physiques dans le système de gestion des risques • Pertes financières évaluées liées aux risques physiques
Engagement actionnarial	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle de l'engagement actionnarial

Focus Charbon - Politique Meeschaert AM

| Politique alignée avec les recommandations du GIEC (scenario 1,5°C) :

- L'Union Européenne et l'OCDE devront sortir du charbon d'ici 2030
- Et le reste du monde d'ici 2040

| **Activités :**

- Exclusion des entreprises minières dès lors qu'elles exploitent des mines de charbon
- Exclusion des producteurs d'électricité dont leur mix énergétique est trop exposé au charbon et/ou n'ont pas mis en place de plan de sortie du charbon
- Dialogue et engagement actionnarial auprès des producteurs d'électricité :
 - Pour la mise en place d'un plan de sortie du charbon des entreprises prévoyant la fermeture et non la cession des centrales
 - Pour assurer une transition juste et assurer l'accompagnement des salariés et limiter l'impact économique local



Engagement actionnarial 2020

Total – Dépôt de résolution climat

Engagement actionnarial 2020

Total – Dépôt de résolution climat

Meeschaert AM coordonne un groupement de 11 investisseurs représentant 1,35% du capital de Total dans le dépôt d'une résolution climatique à l'AG de TOTAL

Objectifs à plusieurs niveaux :

- Investisseurs : porter la voix des investisseurs qui doivent prendre en compte et réduire les risques climatiques dans leur gestion
- Corporate : accompagner Total dans sa stratégie pour aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris

Intérêt de la résolution : fixer les responsabilités aux dirigeants actuels et futurs

Résolution de proposition de modification des statuts :

Le rapport de gestion contiendra, outre les informations sur la situation de la Société et son activité pendant l'exercice écoulé et les autres éléments requis, la **stratégie** de l'entreprise pour **aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris**, (articles 2.1(a) et 4.1), en précisant un **plan d'actions avec des étapes intermédiaires pour**

- **Fixer des objectifs de réduction en valeur absolue, à moyen et long terme, des émissions directes ou indirectes de gaz à effet de serre (GES)** des activités de la Société liées à la production, la transformation et l'achat de produits énergétiques (Scope 1 et 2), et à l'utilisation par les clients des produits vendus pour usage final (Scope 3) et
- **Préciser les moyens mis en œuvre** par la Société pour atteindre ces objectifs.

Co-déposants :

- Actiam (NL)
- Candriam
- Crédit Mutuel AM et Assurances du Crédit Mutuel
- Ecofi
- Edmond de Rothschild AM
- Federal Finance
- Friends Provident Foundation (GB)
- La Banque Postale AM
- Malakoff Humanis
- Meeschaert AM
- Sycomore AM

Total – Dépôt de résolution climat

Exposé des motifs

La stratégie climatique affichée par Total comporte plusieurs faiblesses faisant peser un risque pour les investisseurs de long terme :

L'alignement de la stratégie climatique de Total avec l'objectif de l'Accord de Paris n'est pas vérifiable. Le secteur pétrolier a un rôle majeur à jouer dans la transition énergétique. Total représente 1% des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Il n'y a pas d'objectif de réduction en valeur absolue des émissions de gaz à effet de serre du scope 3, générées par l'usage des produits vendus par Total, et qui sont 10 fois plus élevées que les émissions des scopes 1 et 2.

Total indique ne pas être responsable des émissions produites par l'usage des produits, et prend le risque de conditionner la résilience de son modèle économique à des facteurs externes

Des investissements encore majoritairement tournés vers les énergies fossiles (exploration et production de pétrole et de gaz naturel), qui mettent en péril l'atteinte des objectifs de lutte contre le changement climatique.

Le segment « Bas carbone » associé à la fois les activités liées au transport du gaz naturel et aux énergies renouvelables

Fixer des objectifs de réduction en absolu des émissions de gaz à effet de serre sur le scope 3 devrait conduire Total à allouer ses ressources et orienter ses investissements en faveur d'un modèle plus pérenne tourné vers les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie ou la capture du CO2

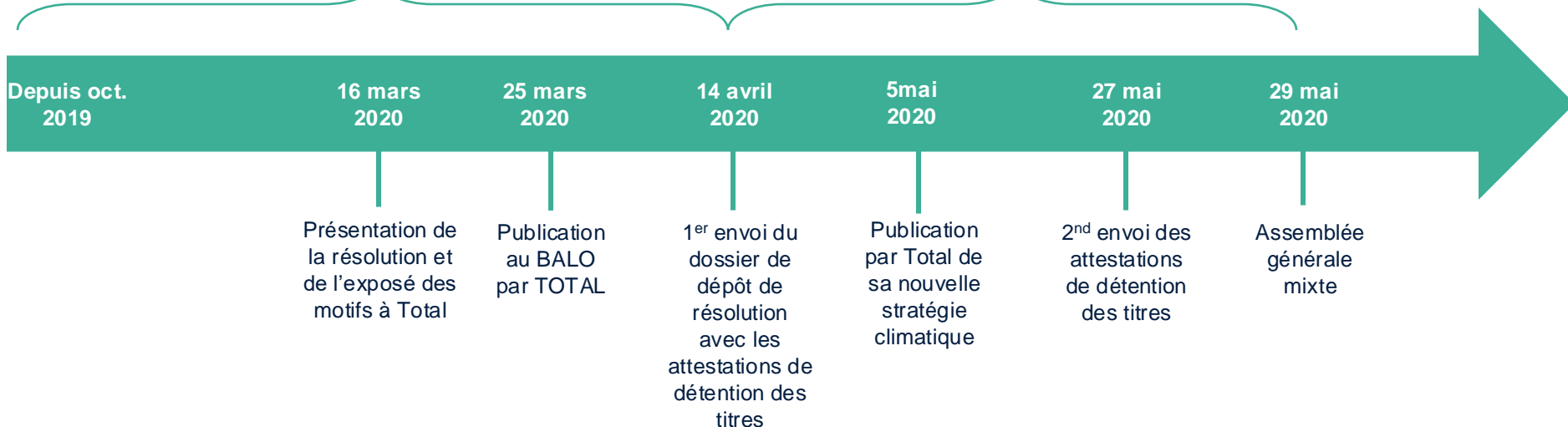
Total – Dépôt de résolution climat (3)

Calendrier

- Préparation de la résolution
- Rédaction de l'exposé des motifs
- Mobilisation des investisseurs pour former une coalition (min 0,5% du capital)
- Coordination de la coalition d'investisseurs par Meeschaert et prise en charge des démarches administratives

- Plan de communication médiatique
- Dialogue auprès des investisseurs pour soutenir la résolution lors du vote de la résolution le jour de l'AG

Poursuite du dialogue avec Total



Total – Dépôt de résolution climat L'Assemblée Générale

Résultat des votes

1 – Approbation des comptes sociaux	99,65 %
2 – Approbation des comptes consolidés	99,74%
3 – Affectation du résultat – option pour le paiement du dividende en action	98,09%
4 – Autorisation d'acquisition et de vente par la société de ses propres actions à hauteur de 10,0% du capital. Prix d'achat maximum : 80,00 €. Rachat exclu en période d'offre. Durée de l'autorisation : 18 mois.	97,61%
5 – Approbation du rapport sur les conventions réglementées.	99,96%
6 – Renouvellement du mandat de Patricia Barbizet	93,63%
7 – Renouvellement du mandat de Marie-Christine Coisne-Roquette	98,95%
8 – Renouvellement du mandat de Mark Cutifani	99,02%
9 – Nomination de Jérôme Contamine	99,65%
10 – Approbation des informations relatives au rapport rémunérations	97,81%
11 – Fixation de l'enveloppe des jetons de présence et approbation de la politique de rémunération des administrateurs	99,09%
12 – Approbation des éléments de rémunération versée ou attribuée à Patrick Pouyanné	91,78%

Résultat des votes

13 – Approbation de la politique de rémunération du PDG pour le nouvel exercice	93,14%
14 – Transformation en SE, adoption des nouveaux statuts et modification des articles 3, 4, 5, 11, 12, et 14 des statuts	98,38%
15 – Délégation de compétence en vue de d'augmenter le capital et autorisation d'augmentation de capital par incorporation de réserves	94,03%
16 – Délégation de compétence en vue de d'augmenter le capital et autorisation d'augmentation de capital par incorporation de réserves	93,64%
17 – Délégation de compétence en vue de d'augmenter le capital	90,76%
18 – Option de sur-allocation sur une émission sans DPS	90,18%
19 – Autorisation générale d'augmentation de capital en vue de rémunérer les apports en nature non spécifiés	96,40%
20 – Autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés	99,21%
21 – Autorisation de consentir des options d'achat aux salariés et mandataires sociaux	95,50%
A – Résolution climat : proposition externe proposant la modification de l'article 19 des statuts	83,20%

Total – mise en perspective du Résultat de vote

1^{ère} résolution climat
déposée en France

Résolution déposée malgré les difficultés techniques de dépôt de résolution :

- Seuil de détention du capital largement dépassé pour le dépôt de résolution
- Résolution recevable sur le fonds et sur la forme

>> 16,80% des suffrages exprimés ont soutenu la résolution <<

Ils ont soutenu la résolution :

- Aegon
- Aviva
- ERAFP
- Financière de l'Echiquier
- Ircantec
- Nest
- Métropole Gestion
- Promepar
- Schroders
- ...

- Le groupement d'actionnaires poursuit son engagement actionnarial auprès de l'entreprise



Engagement Actionnarial depuis 2018

Hennes & Mauritz

H&M – Engagement actionnarial

« Il est paradoxal de constater qu'une telle initiative n'aurait pas été possible si le groupe H&M avait été français. En effet, la législation suédoise n'impose pas de seuil de détention de titres aux actionnaires, les règles de Place en France requérant au moins à 0,5 % du capital de l'entreprise concernée »

| Meeschaert AM, Fondazione Finanza Etica et Shareholders for Change déposent une résolution à l'assemblée générale d'H&M à Stockholm le 7 mai 2019

| Principe d'engagement : agir en faveur d'une rémunération juste des employés de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du groupe H&M

| Action d'engagement : déposer une résolution sociale à l'AG qui incite le conseil à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la détermination de la rémunération variable des dirigeants afin d'aligner leurs intérêts à ceux des parties prenantes, notamment en respectant son devoir de vigilance en matière de conditions sociales des salariés de ses fournisseurs

| Cette démarche originale, complexe d'un point de vue administratif, du fait notamment des difficultés de transmission des informations entre les différentes parties prenantes, a abouti à l'inscription d'une résolution externe à l'ordre du jour. Un membre de l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM intervient oralement à l'Assemblée pour faire valoir cette thématique.

Shareholders for Change

Présentation du réseau (1)

| Lancé en décembre 2017 par un groupe d'investisseurs européens très impliqués en matière d'investissement responsable et d'engagement.

| 7 membres fondateurs, représentant plus de 22 milliards d'euros sous gestion :

- Bank für Kirche und Caritas,
- Ecofi Investissements,
- Etica,
- Fair-Finance,
- Fondation Finanza
- Etica,
- Fondation Fiare,
- Meeschaert Asset Management

Shareholders for Change

Présentation du réseau (2)

| Constat de départ :

Aucune équivalence européenne aux coalitions d'actionnaires qui existent aux Etats-Unis et qui ont une véritable influence dans leur dialogue avec les entreprises.

| Objectifs :

- Bénéficier des expertises et connaissances nationales.
- Peser plus fortement dans les dialogues avec les entreprises de grosse capitalisation.

| Premier rapport publié en juin 2018 > 15 engagements sur les thématiques suivantes :

- Changement climatique et émissions de CO2
- Respect des droits du travail et des droits humains
- Responsabilité fiscale des entreprises

Assemblées Générales: Actualités 2021

| Résolutions « Say on Climate », présentées par le conseil d'administration

| Initiatives collectives:

- Climate Action 100+
- Follow This
- Shareholders for Change:
 - Covid: partage de la valeur dans les entreprises ayant bénéficié des plans de soutien
 - Responsabilité fiscale: consultation sur le Reporting Pays par Pays
 - Durabilité des chaînes d'approvisionnement en métaux rares...

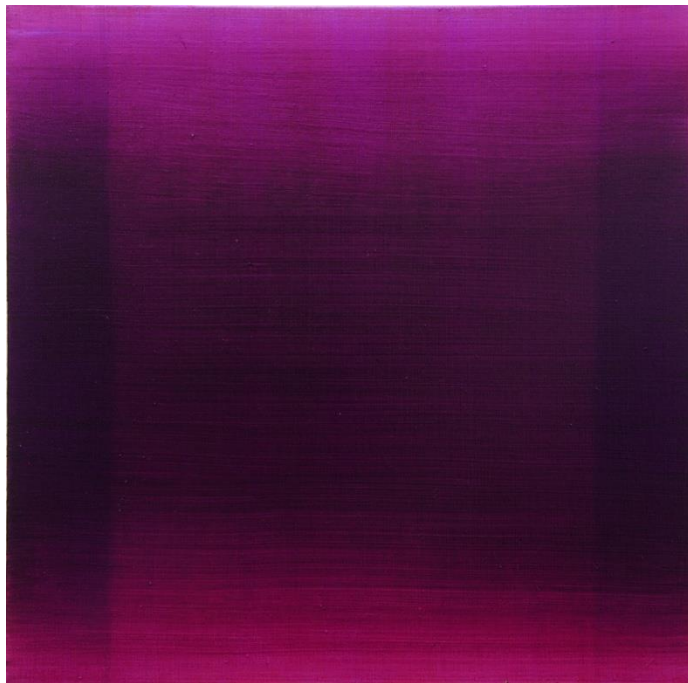
En conclusion

Chaque personne, chaque famille
est un projet qui mérite
une attention particulière

Le patrimoine est un moyen de le réaliser
il est au service de l'homme
et non l'inverse

Luc Meeschaert Rishic Meeschaert

Regard sur une œuvre de la Collection Meeschaert



Eric Freeman
Untitled, 2013
Huile sur toile
76 x 76 cm
© photo : Elsa W.

Né en 1970 à Brooklyn, Eric Freeman vit et travaille à New York.

Ses compositions minimales et énergiques défient l'espace. C'est l'éclat de la couleur qui crée le contenu. Rendant hommage à Marc Rothko, il reconçoit la peinture dépourvue de narration et de référence, en privilégiant les qualités de la couleur, pure et intense.

Cette huile sur toile éclatante rappelle par sa lueur aussi bien un coucher de soleil qu'un écran numérique. Eric Freeman crée une aura d'électricité dans Untitled par un tremblement visuel.

En prenant du recul, on voit des bandes de couleur floue, en se rapprochant on voit leur construction, et on sent la main et l'émotion de l'artiste.

Paris

12 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris
Tél. 01 53 40 20 20

www.meeschaertassetmanagement.com

New York | Bordeaux | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Nice | Paris | Strasbourg | Toulouse

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

Meeschaert Asset Management - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris - Tél. : 01 53 40 20 20 – S.A.S au capital de 125 000 €
R.C.S. PARIS 329 047 435 - NAF 6430Z – Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025.